

Le RASOIR

No 47
15 centimes



Rédacteur en chef :
CARLOS DE BADAJOZ.

Bureaux :

Rue Carlier, n° 4
A LIÈGE.

18 JUIN 1871.

Troisième Année.

LE RASOIR

JOURNAL SATIRIQUE

Dessinateur
VICTOR LEMAITRE.

Bureaux :

Rue Carlier, n° 4.
A LIÈGE.

18 JUIN 1871.

Troisième Année.

Paraissant tous les quinze jours.

Honni soit qui mal y pense.

En vente : à Liège, chez DÉsirÉ, Passage-Lemonnier. — A Bruxelles, chez SACRÉ-DUQUESNE, rue des Fripiers, chez E. L'OLIVIER, rue Neuve, 48 et chez E. SARDOU, 12, Galerie St-Hubert, Passage du Prince. — A Huy, chez M^{me} MALIZARD, Station de Huy. — A Verviers, chez WEBER-CHAPUIS, Place des Récollets. — A Tournai, chez E. HUBERT, libraire, quai Poissonnier. — A Neufchâteau, chez Léandre PETIT, libraire.

Alberic ad Tabellas.

Il y quelques années... que dis-je? de longues années, déjà, (Dieu ! que le temps passe vite) c'était je crois en 1787, le 16 novembre, à Namur, des ouvriers en creusant la terre mirent à découvert un tombeau que les siècles n'avaient pu détruire et au fond duquel ils aperçurent tout d'abord des monnaies à l'effigie des empereurs romains, des débris d'urnes et de vases antiques, des tronçons d'armes et des ossements qui tombaient en poussière.

Dans le coin le plus sombre, mollement étendu sur de chaudes fourrures, entre un paquet de tablettes de cire durcie et une boîte de parfums, ils aperçurent un jeune enfant frais et rose, qui leur souriait !...

Il souriait, le cher petit, comme pour les remercier d'avoir mis à néant son enveloppe de ciment !

Comment, nouveau Phénix avait-il pu renaitre de ses cendres, ou n'était-il que l'immaculé rejeton d'un guerrier du temps des Césars qui, endormi par la main d'une fée, se réveillait d'une léthargie séculaire, grâce à une miraculeuse protection?...

Insondable mystère, écrit sans doute au livre du destin !

Sous l'œil tout-puissant qui avait veillé sur son sommeil, le Chérubin ne fit que croître en force et en beauté, et, après quelques années, il comptait sept pieds de taille.

Né au milieu des images des temps les plus anciens, on peut trouver dans cette étrange origine les causes d'une passion qui le porte à rechercher sans cesse les vestiges d'un autre âge.

N'a-t-on pas dit que les premières impressions sont les plus fortes?

Dès lors il est aisé de comprendre, que s'éveillant dans une couchette de plâtre, il n'ait jamais songé aux boudoirs du XIX^e siècle.

Et voilà sans doute pourquoi ses chambres à coucher sont vierges des élégances de notre temps, et peuplées de tout ce qui peut rappeler à son esprit de glorieux et lointains souvenirs.

A l'égal de certain roi de France qui changeait de chambre chaque nuit, Alberic ne dort jamais deux fois dans le même lit.

Trois modestes couches se partagent les honneurs de son sommeil.

Tantôt, ayant en face de lui une vaiselle antique, il voit fumer en s'endormant les langues de rossignols, servies par la main des esclaves à la table de Lucullus !

Tantôt, entouré d'urnes funéraires ou de vases pieux, il en voit s'élever les ombres des grands hommes ou contemple le feu sacré, entretenu par la main des vierges !

Tantôt enfin, au milieu de murailles couvertes de javelots, de lances et de boucliers, il assiste palpitant à de sanglants combats !

Quelles nuits !... quel reveil !

Parmi tous ces débris illustres, n'est-il pas comme Hector sous les ruines de Troie ?

Tableau vivant d'un temps qui n'est plus, sa figure souriante et son regard malin, font songer aux augures consultant les dieux !

La robe des Pères Conscrits ne mesurait pas plus d'étoffe que sa vaste redingote, et sous sa cravate blanche, eut disparu, comme sous un long voile, la grande prêtresse de Vesta.

Tout objet attire son attention.

Le travail d'une taupe, l'ardoise tombée d'un toit, le squelette d'un poisson, une semelle qui a déserté, une cassure d'assiette, sont soumis à un minutieux examen.

Collectionneur intelligent, le nombre de ses tablettes peut seul donner une idée de la quantité de fragments recueillis par lui !

Son esprit est une corne d'abondance, sa demeure un capharnaüm.

Inutile de faire son éloge, puisque chacun le vénère.

Fouillant, fouillant toujours, jeune malgré son grand âge, il ne réclame pas encore une Antigone... du moins pour le conduire.

HENRIOT.

La ferme-asyle et l'île de Commerce.

Je me vois forcé de constater de nouveau, après tant d'autres, que si l'édilité liégeoise se distingue par son zèle à aborder les questions qui s'imposent par leur caractère d'urgence, elle apporte dans leur solution une lenteur qui ne soulève plus guère de récriminations parce qu'elle est prévue.

Tous les administrateurs qui se sont succédés à l'Hôtel-de-ville ont eu sans doute pour principe de ne pas déroger aux précédents : décrète-t-on d'utilité publique des travaux reconnus indispensables, un projet d'assainissement est-il adopté, il se présente des incidents dont le vulgaire ne saisit pas la raison d'être et que l'on oppose, pendant plusieurs années, aux réclamations des indiscrets assez naïfs pour prétendre que l'autorité, armée de pouvoirs absolus et jouissant d'une situation financière florissante, ne doit pas s'arrêter à des futilités.

Je veux bien croire à la bonne foi de nos administrateurs lorsque par leur phraséologie administrative ils répondent à vos interpellations que telle affaire reçoit un supplément d'instruction, de nouvelles études préalables étant indispensables, et lorsque pour témoigner de leur sollicitude ils signalent la longue correspondance échangée, relativement au projet, avec tel établissement, avec l'Etat ou avec des particuliers.

Mais après tout, que m'importe la durée de vos négociations si elles sont inutiles !

Prenons un exemple ou plutôt deux : où en sommes-

nous avec la ferme-asyle? La question de l'île de Commerce va-t-elle enfin recevoir une solution ?

Des faits récents ont démontré l'urgence d'arracher les malheureux aliénés aux cellules infectes de l'hospice des Frères Célites ; la population s'est émue et cette émotion a gagné l'Hôtel-de-Ville. Quelles mesures a-t-on prises ?

Il existe un projet dont rien n'arrête la réalisation, si ce n'est l'entêtement de la commission des Hospices Civils et l'inertie du Collège. Il semble que depuis qu'on s'occupe des insensés, l'aberration a atteint les plus fortes têtes ; la commune et les Hospices échangent des aménités, lésinent et discutent les détails du devis, s'accusent respectivement d'entraver l'affaire et ne cesseront leur petite guerre d'amour-propre que lorsqu'elle aura atteint la durée de la guerre de Troie, à moins que tous les aliénés actuellement en traitement ne s'empressent de trépasser et qu'on ne défende aux indigents de la ville d'être frappés d'alinéation mentale. —

Ces temporisations seraient excusables si l'on s'imposait quelques sacrifices de part et d'autre : pourquoi ne pas approprier les salles de l'Hôtel-de-Ville et celles où siège la Commission de manière à y installer provisoirement les pensionnaires de Volière. Nos édiles et les tuteurs des aliénés tiendraient leurs séances aux Frères Célites. Ce transfert n'aurait rien d'anormal.

Si après quelque mois de séjour dans l'Eden de Pierreuse, nos administrateurs ne sont atteints ni de folie furieuse ni de rhumatisme, ils auront prouvé qu'on s'est ému à tort de l'insalubrité des locaux. —

C'est peut-être dans l'intérêt des aliénés que l'on continue à les parquer dans des cellules humides ou dans de sombres préaux : en leur procurant un établissement convenable on arriverait à augmenter le nombre des guérisons, ce qui serait très-préjudiciable pour les intéressés et leurs compagnons de captivité, car plus on est de fous, plus on rit.

Trêve aux plaisanteries : la tristesse nous envahit lorsque l'on constate avec quelle indifférence ceux qui ont mission de soulager l'infortune remplissent leur mandat. —

En ce qui concerne l'île de Commerce l'historique de cette affaire nécessiterait un mémoire très volumineux.

Je me borne à remarquer que l'autorité locale reste dans une grande perplexité au sujet de ce terrain ; c'est l'éléphant gagné à la loterie. Pour en finir ne serait-il pas préférable que l'on m'en fit gratuitement abandon : en bon citoyen je suis tout disposé à faire un sacrifice.

Je présume cependant qu'on ne fera pas appel à mon désintéressement et dans cette prévision je sou mets à nos édiles une proposition de nature à tout concilier.

Il faudrait d'abord donner à l'enclave dont il s'agit une dénomination mieux en rapport avec sa destination actuelle :

Ile de Cythère, par exemple.

Ensuite, si l'on veut absolument lui conserver son aspect de campement de bohémiens, on pourrait laisser subsister les habitations pittoresques qui frappent l'étranger d'admiration en se bornant seulement à proscrire les dépôts de pierres, scories et autres matières. Il conviendrait en outre d'établir des squares et des bosquets touffus dont l'accès, à partir de neuf heures du soir, ne serait permis qu'aux amoureux moyennant une subvention minime. Le produit de cette taxe dépassera certainement le prix que la ville pourra retirer de la mise en location de ses terrains.

Au double point de vue de ses finances et des exigences de dame Vénus, l'administration communale a tout intérêt en prenant mon projet en sérieuse considération,

SOLINA.

A Monsieur le Ministre des affaires Célestes,

à (adresse illisible)

Monsieur le Ministre,

Les soussignés, habitants de la terre, ont l'honneur de vous exposer respectueusement que, depuis nombre d'années, ils souffrent dans leurs intérêts par suite de la mauvaise administration de la dite planète. Ils ne doutent pas qu'après avoir pris connaissance de l'exposé de leurs griefs, vous fassiez droit à leurs justes réclamations et n'interposiez votre autorité pour rétablir les choses dans leur état normal et primitif.

Sans vouloir déverser le blâme sur aucun fonctionnaire de votre département, les soussignés croient pouvoir affirmer que beaucoup de relâchement s'est introduit dans l'application des lois et règlements en vigueur sur ce globe terrestre.

L'ordre régulier des saisons n'est plus observé. Naguère encore Mai était le mois des amours, aujourd'hui c'est le mois des rhumes de cerveau; Juin qui, d'après les principes de notre immortelle constitution, devrait être le mois des roses, a été détourné de sa destination première et confisqué par les marchands de parapluies au profit de leur négoce.

Il pleut, il pleut, monsieur le ministre, à des époques de l'année où l'autorisation de pleuvoir a toujours été refusée, et ce au mépris des instructions spéciales sur la matière. Nos bergères ne sont occupées qu'à rentrer leurs blancs moutons, et ne trouvent plus le temps nécessaire pour vaquer aux autres devoirs de leur état. Les bergers sont très mécontents.

Veuillez considérer, monsieur le ministre, que cette perturbation constatée dans le service atmosphérique peut avoir les plus graves conséquences. Au point de vue du commerce d'abord : les chapeliers notamment ont des stocks de panamas qu'ils ne pourront écouler dans la saison; à ce moment où les souliers de toile à voile et les coutils anglais devraient être fort demandés, le débit des bottes fortes et des pardessus imperméables est seul injustement favorisé.

Au point de vue des mœurs, l'état de choses actuel n'est pas moins regrettable : du temps où il y avait une belle saison, les gens qui faisaient profession d'être amoureux avaient coutume d'aller au bois, d'où ce dicton :

On y va deux, on revient trois.

Cet usage antique et solennel avait des effets moralisateurs dans ce sens qu'il poussait au mariage, ou tout au moins donnait matière à des contrats analogues et perpétuait la bonne intelligence entre les sexes différents. Aujourd'hui il ne peut plus être question de bois, si ce n'est de bois de chauffage. Il en résulte que les célibataires et autres, ne trouvant plus l'occasion d'exercer, de concert avec les personnes du sexe, leur sacerdoce d'amants de la belle nature, se livrent à une pratique désordonnée de la chope et du cigare *intra muros*, c'est-à-dire au cabaret, tandis que la moins laide moitié du genre humain se voit

réduite à perdre un temps précieux dans les loisirs improductifs du gynécée. Aussi les relevés de l'état-civils ont-ils constaté que la moyenne des naissances est de beaucoup inférieure à la moyenne des décès.

Les soussignés demandent en conséquence, Monsieur le Ministre, que leur part légitime de chaleur et de lumière leur soit rendue sans différer.

Ce n'est pas, monsieur le ministre, le seul grief des exposants. Ils osent encore vous supplier de vouloir bien user de votre haute influence pour arriver à la répression de certaines libertés qui, dans ces derniers temps, ont particulièrement entravé l'exercice de leurs droits de citoyens du monde, à savoir : la liberté de mourir de faim, la liberté de l'incendie, le droit au pillage et à la démolition des monuments publics, et le libre échange des feux de peloton.

Ils désireraient également, si toutefois les exigences gouvernementales le permettent, se voir exonérer de plusieurs impôts manifestement iniques, qui pèsent outre mesure sur les populations : tels sont la guerre, le choléra, les frais d'entretien de l'Auguste détenu de Rome, la maladie des pommes de terre et les dynasties.

En résumé, monsieur le ministre, les soussignés, confiants dans votre bienveillance éclairée, comptent que vous prendrez en considération le bien-fondé de leurs doléances, et que vous exigerez de vos subordonnés, Rois de droit divin, Bonapartes quelconques, thermomètres, almanachs, présidents de République, Communiens et autres, la stricte observance des lois naturelles qui disposent comme suit :

« Il fera à peu près chaud, en été, sous les climats tempérés. »

« Personne n'a le droit de fusiller personne. »

« Le port des armes cachées, des canons Krupp, des couronnes et de tous autres casques est interdit. »

« La maison de France tombe sous le coup de la prescription. »

« La maison Bonaparte (maison de tolérance) tombe sous le coup de la proscription. »

« La République restera toujours à l'étude, dans la suite des siècles. »

« On s'aimera les uns et autres sans acception de sexes ni de nationalités. »

Et que vous maintiendrez, Monsieur le Ministre, le droit incontestable que les habitants de la terre ont de vivre heureux et tranquilles, en dépit des fous et des méchants.

Quoi faisant, vous ferez justice.

(Suivent les signatures)

Au nombre desquelles on remarque celle de
A. S.

Les Momies.

(Suite).

Une circonstance fortuite m'a mis dans l'impossibilité d'achever, pour le numéro de ce jour, un portrait ébauché.

Que mes concitoyens qui ont sollicité la faveur de figurer dans ma galerie se rassurent; leur tour viendra.

SOLINA.

Petite Revue.

Enfin elle a eu lieu, cette réunion qui avait pour but de protester contre l'expulsion de Victor Hugo; ce n'a pas été sans peine.

Une première fois, le tumulte avait été tel que l'orateur n'avait pu faire entendre un mot; la seconde, peu s'en est fallu qu'il ne put pas encore parler, voici pourquoi :

Le lieu de réunion était le Manège de l'île de Commerce. Lorsqu'on y arriva, on trouva la porte close; Dès lors que faire?

Monter sur une borne et parler au milieu de la rue? ce n'était guère possible, d'autant plus que l'orateur, étant très remuant, n'eut pu s'y tenir sans garde- corps.

Il en prit son parti et se tira d'affaire en invitant

son monde à l'accompagner aux Waux-Hall, et, ma foi, son monde l'accompagna.

Là, on hissa l'orateur à l'orchestre, où, grâce aux proportions de cette tribune improvisée, il put se démener tout à son aise; — il n'y manqua pas.

J'étais venu à cette réunion pour entendre une dissertation sur Victor Hugo; je fus bien étonné lorsqu'on m'y parla politique, — car il faut vous dire que la conversation roula, la plupart du temps, sur la République, la Commune, les Rois, etc., etc.; c'est seulement à la fin qu'il fut question du grand poète.

Bref, l'affaire dura une bonne heure, après quoi deux hommes de bonne volonté reprirent l'orateur, le mirent à terre, et tout fut dit.

Ajoutons que, cette fois, les choses se sont très-bien passées et qu'on s'est abstenu de toute manifestation, ce en quoi les auditeurs ont fait preuve (ce n'est pas pour moi que je parle) de bon sens et de savoir-vivre, car il est, passez-moi le mot, parfaitement bête de siffler un homme sans l'avoir entendu; au surplus, comme il n'y a obligation pour personne, ceux à qui la chose déplaît peuvent très-bien n'y pas venir.

* *

Autre chose : le même jour, j'ai vu une procession dans laquelle figuraient des lanciers et des fantassins en grande tenue; ces messieurs n'avaient pas l'air contents du tout, oh mais, pas du tout et je le comprends; une promenade forcée comme celle-là, et par un beau dimanche encore, n'est pas précisément ce qu'il y a de plus gai. Tout au reste, je ne pense pas qu'il y ait dans l'armée beaucoup d'hommes qui aient pris du service dans le but de faire la procession; quand on se fait soldat, on a, je crois, tout autre chose en vue, sans quoi on entrerait au séminaire, où, à défaut d'instruction suffisante, on se ferait frère ignorantin.

Je ne pense pas non plus que ce soit dans ce but que nos Chambres votent chaque année une somme très-ronde pour ce qu'elles appellent budget de la guerre, sans quoi, m'est avis qu'il faudrait, au plus tôt, changer cette dénomination.

Enfin, me semble-t-il, mieux vaudrait ne pas mêler l'armée aux cérémonies du culte, pas plus qu'on ne mêle les chanoines aux manœuvres militaires. Après cela, peut-être y viendra-t-on, mais, en attendant, laissons chacun dans son rôle : Que les soldats fassent la guerre ou, l'exercice si vous l'aimez mieux, et que les curés fassent la procession.

ASTHON.

Echos de Rome.

Les journaux catholiques ont mentionné, avec attendrissement, l'abnégation d'une vieille dévote qui avait offert, pour la tiare du pape, sa tabatière en argent, en prenant la résolution de faire usage d'une boîte en écorce.

Le dévouement de ma voisine, bigote surannée, est bien plus méritoire; elle a renoncé à porter de fausses dents pour déposer entre les mains du curé son ratelier en or.

Voilà un ratelier qui ne fera que changer de palais : il quitte la bouche pour le Vatican.

* *

Le curé de Tilff, insistait auprès d'une de ses ouailles, charrue croyant en Dieu, pour obtenir une subvention en faveur du Pontife.

Le Pont de Tilff, répliqua avec vivacité le paysan, mais j'ai déjà payé pour le pont d'Ougrée !

Correspondance.

A Odin. — Pour les vers, trop de prolixité; pour la prose trop de lyrisme.

A Marguerite. — Notre réponse n'a pas la portée que vous lui attribuez.

Il faut avant tout ne pas perdre de vue le but que nous poursuivons; la fin de non recevoir que vous signalez n'a été opposée que pour vous rappeler les traditions du journal. —

Impr. et Lith. de J. Daxhelet, Passage Lemonnier, 12.

ABROGATION de la loi de PROSCRIPTION



LES Badinguets.

LES princes d'Orléans.

Louis XIX

Chambord.

entrez mais n'y touchez pas.



Si on l'arrête, je le suivrai.



l'asyle, je l'offre au manège.

MANÈGE
île de...
PROTESTA
EXPULSION
VICTOR HUGO
JEAN FONTAINE



Réhabilitation.
des musiciens de
l'avenir



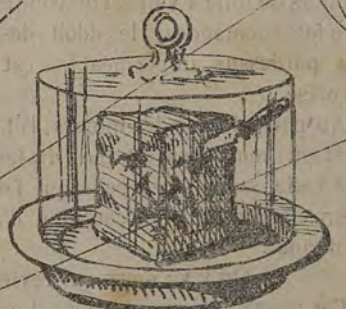
Les adieux de Hugo à la Belgique



la civilisation chez les sauvages
Droit d'asyle.



à Kervyn fils, les vriers reconnaissants.



apothéose du sire de Ribaucourt.

d'après la Chronique



Le nouveau juis errant
marche marche poète!
il faut marcher toujours!